

le passé le ministre a réussi à s'en sortir en manipulant nos réserves de devises étrangères et en établissant lors du dernier budget un fonds de remboursement fictif de la dette publique. Le ministre des Finances a fait son exposé budgétaire à la Chambre. Toutefois, à peine quelques jours plus tard, le premier ministre a annoncé une dépense supplémentaire de 100 millions dont le budget ne faisait pas état. J'assure au premier ministre que même la population des provinces de l'Atlantique trouverait beaucoup d'affectations plus utiles de ces 100 millions que le projet en question. On me dit d'ailleurs que cette somme ne sera même pas suffisante pour les expertises.

Le très hon. M. Diefenbaker: De qui l'honorable député tient-il cela?

M. Regier: Le premier ministre serait peut-être étonné si je le lui disais. Toutefois, je sais garder un secret. Les besoins des provinces de l'Atlantique sont immenses. Cependant, je suis persuadé que le présent gouvernement n'a aucunement l'intention de donner suite au projet qu'il a annoncé de construire une chaussée entre l'île du Prince-Édouard et le Canada continental, car la somme de 100 millions n'est pas du tout proportionnée à quelque évaluation raisonnable de ce que pareille chaussée coûterait effectivement. C'est bien beau d'annoncer un tel projet juste neuf semaines avant la date des élections. Mais la population des provinces Atlantiques a assez évolué depuis un siècle et même davantage pour ne pas se laisser prendre à la supercherie que constitue l'annonce d'un tel projet. Elle va sûrement y voir clair. Je ne dis pas que la chaussée en cause n'est pas nécessaire. Cependant, il va falloir qu'on nous expose la situation telle qu'elle est. Qu'est-ce qu'on ne va pas promettre aux Canadiens au cours des huit prochaines semaines? J'ai si peu de confiance dans le sens économique et financier du premier ministre, que je ne serais pas surpris qu'il aille offrir un cadeau de 10 millions de dollars à chacune des 265 circonscriptions du Canada.

M. le président: Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est expiré.

(Rapport est fait de la résolution, qui est adoptée.)

L'hon. M. Fleming demande à présenter le bill n° C-89, pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour le service public durant l'année financière terminée le 31 mars 1962.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

[M. Regier.]

M. l'Orateur suppléant: Quand le bill sera-t-il lu pour la 2^e fois?

Des voix: Maintenant.

M. l'Orateur suppléant: Avec le consentement de la Chambre, maintenant.

L'hon. M. Fleming propose la 2^e lecture du bill.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Je voudrais simplement poser une question au ministre des Finances. Le bill est-il rédigé sous la forme couramment adoptée?

L'hon. M. Fleming: Oui.

L'hon. M. Hellyer: Avec tous droits réservés d'en discuter librement en temps voulu?

L'hon. M. Fleming: Il ne s'agit pas de crédits provisoires.

M. Pallett: Gardez votre question pour plus tard!

L'hon. M. Hellyer: Je regrette mais j'y reviendrai.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois, étudié en comité; rapport est fait du bill, qui est lu pour la 3^e fois et adopté.)

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Martineau.

CRÉDITS PROVISOIRES

L'hon. M. Fleming propose la résolution suivante:

La Chambre décide qu'une somme n'excédant pas \$1,704,710,347.93 représentant le total de

a) cinq douzièmes du montant global des crédits inscrits dans le budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 1963, déposé devant la Chambre à la présente session du Parlement, \$1,666,406,647.92;

b) un autre tiers des montants des crédits 40, 45, 80, 85, 90, 95, 100, 105, 107, 110, 120, 140 et 145 des Affaires extérieures, des crédits 50 et 70 des Finances, du crédit 11 des Forêts, des crédits 30 et 35 du Service législatif, du crédit 20 des Mines et Relevés techniques, du crédit 70 de la Défense nationale, du crédit 5 de l'Office national du film, du crédit 40 du Conseil privé, du crédit 200 des Travaux publics et des crédits 65 et 170 des Transports, desdits crédits, \$5,451,575;

c) un autre quart des montants des crédits 5 et 20 des Forêts, du crédit 10 du Nord canadien et des Ressources nationales, des crédits 120 et 125 des Prêts, placements et avances, desdits crédits, \$3,199,700;

d) un autre sixième des montants du crédit 90 de la Citoyenneté et Immigration, des crédits 30 et 35 des Pêcheries, du crédit 25 du Service législatif, des crédits 30, 35, 80 et 130 des Mines et Relevés techniques, des crédits 50 et 120 du Nord canadien et des Ressources nationales, du crédit 30 du Conseil privé, des crédits 60, 80, 85 et 125 des Transports, desdits crédits, \$4,550,983.34;

e) un autre douzième des montants du crédit 35 des Affaires extérieures, des crédits 25, 85 et 90 des Pêcheries, des crédits 15 et 25 des Forêts, des crédits 5 et 40 du Travail, des crédits 40, 50, 70 et 100 des Mines et Relevés techniques, du crédit 45